

# Val d'Amboise info

Automne 2008 - NUMERO 19

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

Fonderie Mabilles:

## Quelles perspectives ?

2 **Edito**

3 **L'actu en revue**  
Vu cet été

8 **Conseils communautaires**  
Apeva : onze nouveaux lauréats  
Représentants de Val d'Amboise  
au sein des institutions  
Réunion du 26 juin 2008

10 **Travaux**  
Extension du parking de la gare

12 **Val d'Amboise pratique**  
"Service collecte, à votre écoute"

13 **A découvrir**  
Un Amboisien remporte le prix SEMA

14 **Une page d'histoire**  
Chanteloup, il était une ferme

16 **Les rendez-vous**



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après la période estivale propice au repos de chacun, voici maintenant revenu le temps de la rentrée avec la reprise plus soutenue des activités.

Malgré les inquiétudes qui percent ici et là, tant sur le plan national qu'international, dans un contexte économique mondial préoccupant qui malmène notre pouvoir d'achat et un bras de fer hélas souvent douloureux entre nos démocraties et les multiples formes d'intégrisme, nous mesurons tous chaque jour l'importance d'être un pays créatif, uni et solidaire, performant et résolument tourné vers l'avenir.

Localement, l'ensemble des élus du bureau de Val d'Amboise s'est réuni toute la journée du 25 août en séminaire de travail afin de définir les grands objectifs de l'action communautaire pour cette présente mandature et commencer à hiérarchiser et programmer les actions qu'il convient de réaliser.

Essayer d'anticiper sur nos besoins à court terme, mais aussi futurs, nous paraît fondamental.

A titre d'exemple, la recherche de nouvelles ressources en eau potable sera indispensable pour répondre aux besoins de logements déjà programmés dans nos différents plans locaux d'urbanisme (PLU).

De même, le choix que nous exprimons de favoriser les transports collectifs doit s'accompagner, dans un premier

temps, de l'augmentation de la capacité d'accueil des parkings de la gare d'Amboise grâce à l'appui financier du Conseil régional. Ce dossier nous amène, bien évidemment, à engager une réflexion globale autour du quartier de la gare dans son ensemble, et de son interaction avec le futur espace commercial et tertiaire Saint-Maurice dont les travaux de voirie sont en cours.

Par ailleurs, il a été réaffirmé que toutes nos actions seront réalisées dans un esprit de développement durable, respectueux des ressources énergétiques, de la qualité environnementale et de l'intérêt collectif des habitants de notre territoire.

Ainsi, chaque élu de Val d'Amboise aura à cœur de contribuer personnellement au dynamisme de notre espace communautaire dans un esprit d'équilibre, de solidarité, de respect mutuel et d'efficacité.



Le président,  
Claude Courgeau

## Val d'Amboise info n°19 Automne 2008

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

### Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

#### Adresse postale : BP 308

37403 Amboise Cedex

#### Bureaux : 9 bis rue d'Amboise

37530 Nazelles-Négron

Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

#### Directeur de la publication : Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon, Marie Delory

Comité de lecture : Chantal Alexandre,

Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice,

Richard Roig, Chantal Scholzen

Photos : service communication de

Val d'Amboise, Jean-Claude Louet

Illustrations/Infographie : Projectil

Impression : Numeriscann 37

Distribution : Médiapost (Amboise, Noizay), communes

Tirage : 10 400 exemplaires

ISSN : 1953-0765

## Services et structures de Val d'Amboise [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

#### Accueil

Secrétariat général

Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

Service développement  
économique et tourisme

Service communication

Service comptabilité

Service du personnel

Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

### Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Accueil du public : du lundi au jeudi de  
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à  
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et jeudi  
de 14h30 à 18h00.

Courriel : creche.ccva@cc-valdamboise.fr

### Relais assistantes maternelles

Antenne nord, 15 rue de Perreux, à  
Nazelles-Négron - Tél : 02 47 57 04 19

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Le relais nord vous accueille les lundi,  
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, de  
préférence sur rendez-vous. Rendez-  
vous possible entre 12h et 14h.

Antenne sud, 4 allée des Tilleuls, à  
Amboise - Tél : 02 47 57 88 52

Le relais sud vous accueille du lundi au  
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à  
17h30. Rendez-vous possible après  
17h30.

## Vu cet été

■ **Le 6 juin**, Philippe Le Breton, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général en charge de l'emploi, du développement économique, des finances et de la contractualisation, a visité l'ensemble des sites d'activités de Val d'Amboise. Conscient de l'équilibre fragile des territoires, il a assuré le soutien du conseil général à la communauté de communes.



■ **Le 27 juin**, le relais assistante maternelle a organisé à son antenne de Nazelles-Négron une journée de détente festive, pour célébrer son dixième anniversaire. Créé à Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse en 1998, géré par la communauté de communes depuis 2001, le relais est un service gratuit d'information sur les modes d'accueil de la petite enfance. Il met les familles en relation avec les assistantes maternelles agréées, au nombre de 173 sur le territoire, et propose des animations régulières dans ses locaux de Nazelles-Négron et d'Amboise.

■ **Le 4 juillet**, les conseillers communautaires ont été conviés à une journée découverte des infrastructures intercommunales : la visite des parcs d'activités, foyer de jeunes travailleurs, crèche et relais assistantes maternelles, station d'épuration, commerces d'intérêt communautaire, leur a permis de prendre sur le terrain la mesure des compétences assumées par Val d'Amboise et des projets en cours.



■ **En juillet et août**, Mathurine, cuisinière de Léonard de Vinci, a repris du service au Clos Lucé, le temps des visites contées proposées par l'office de tourisme Val d'Amboise. De nombreux visiteurs se sont pressés dans ses jupons, à la découverte des secrets du "Château du Cloux" et des inventions de son illustre propriétaire. Les autres visites animées de l'office, "Les greniers de César" et "Les jardins et l'architecture du château royal d'Amboise", ont également séduit les vacanciers. Si vous souhaitez en profiter hors saison, elles se poursuivent toute l'année sur réservation : [visitescontees@amboise-valdeloire.com](mailto:visitescontees@amboise-valdeloire.com) ou 02 47 57 09 28.



## Apeva : onze nouveaux lauréats

Près de 40 000 € de subventions au total ont été attribués.

Les onze projets représentent un montant d'investissement global de 993 000 €.

● **La pizzeria "La Farigoulette"**, gérée par Pierrette Poirier, à Pocé-sur-Cisse, bénéficiera d'une subvention de 4 396 € pour la réalisation de travaux de peinture et l'aménagement d'une terrasse pour accueillir la clientèle en extérieur l'été.

● **"Sébastien Houssay Coiffure"**, à Amboise, se voit attribuer une subvention de 1 654 € afin de refaire une beauté au salon et de réorganiser l'espace coiffure pour homme, et l'espace "mariée" situé à l'étage.



● **Le Jardin de Valentine**, centre de bien-être et de relaxation récemment ouvert par Valérie Pons, route de Tours à Amboise, bénéficiera d'une subvention de 6 000 € pour la création d'un hammam, de douches à l'italienne et d'une salle de massage.

● **"Balloon revolution evenemenciel"**, géré par Nicolas Rodier, recevra une subvention de 1 550 € pour l'achat d'un deuxième ballon d'une capacité de deux personnes pour répondre à une demande spécifique.

● **La "Closerie de Chanteloup"**, domaine géré par Vincent Guichard, viticulteur à Amboise, bénéficiera d'une subvention de 6 000 € pour la construction d'un bâtiment sur deux étages destiné à l'activité de viticulture. L'aménagement est conçu pour permettre l'accueil de groupes touristiques.

● **La cordonnerie "Amboise Service"**, nouvellement créée rue nationale, à Amboise, par Philippe Dablemont, se voit allouer une aide de 2 585 €, pour entreprendre des travaux d'électricité, sol, publicité sur vitrine et l'acquisition de matériel professionnel.



● **Le restaurant "L'ancrée des artistes"**, a nouvellement ouvert rue Nationale, à Amboise. Ses propriétaires, Vincent Frases et Francis Massot, bénéficieront d'une aide d'un montant de 3 154 € pour acheter du matériel dans le cadre de la reprise du fonds de commerce.

● **Le magasin "L'Occitane"**, à Amboise, géré par Annick Audoux, recevra une subvention, de 5 122 € afin d'acquérir du nouveau mobilier et d'effectuer des travaux de peinture et d'électricité.



● **Le bar-brasserie "Au tout va bien"**, récemment repris par Guy Poitevin, à Amboise, se voit allouer une subvention de 6 000 € pour la réalisation de travaux de peinture, électricité, menuiserie, plomberie et l'installation de la cuisine et de l'enseigne.

● **La société "Levage, Vérification, Sécurité et Formation"** créée à Amboise en 2008 par Marina Chevereau, spécialisée dans la formation et la sécurité, se voit allouer une aide d'un montant de 1 522 €, pour l'achat de matériel informatique.

● **L'entreprise d'électricité générale "Bozdag"** qui vient de voir le jour à Amboise, recevra une subvention de 1 144 € afin de financer le matériel informatique et l'outillage.



## Fonderie Mabile : quelles perspectives ?

Dans ce patrimoine qui constitue à n'en point douter le meilleur vestige du passé industriel de la région d'Amboise, Val d'Amboise envisage la création d'un lieu ouvert au grand public et attaché à la valorisation des métiers d'art. Afin de préciser les contours de ce grand projet, la communauté de communes a retenu un groupement de plusieurs bureaux d'études aux compétences complémentaires : architecture, économie de la construction, métiers d'art, gestion d'espaces commerciaux...

### Au cœur d'un nouveau pôle tertiaire

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Val d'Amboise a créé, en 2005, sur le site des anciens établissements Mabile et leurs abords directs, la ZAC "Saint-Maurice", destinée à recevoir, sur plus de 25 000 m<sup>2</sup> de terrain, des équipements commerciaux ou administratifs, des entreprises artisanales et des bureaux.

L'aménagement de cet espace comprenait deux phases opérationnelles :

- la viabilisation du secteur des entrepôts

(à l'ouest, donnant sur la rue des Sables), qui sera achevée courant 2009, avec l'installation d'un centre commercial de 6 600 m<sup>2</sup>, les Espaces Saint-Maurice, et d'un immeuble de bureaux de 1 200 m<sup>2</sup>.

- la requalification du secteur fonderie (à l'est, donnant sur la rue de Nazelles-Négron et sur le front de Loire), au cœur duquel se trouve un bâtiment ancien de type industriel, splendide mais en piteux état, la fonderie Mabile. C'est sur cette bâtisse et sur les immeubles attenants que porte l'actuelle étude.

## Un espace pour la création !

**Au printemps dernier, Val d'Amboise a lancé la consultation concernant l'étude de définition du projet, assortie d'un cahier des charges qui met en avant les lignes directrices.**

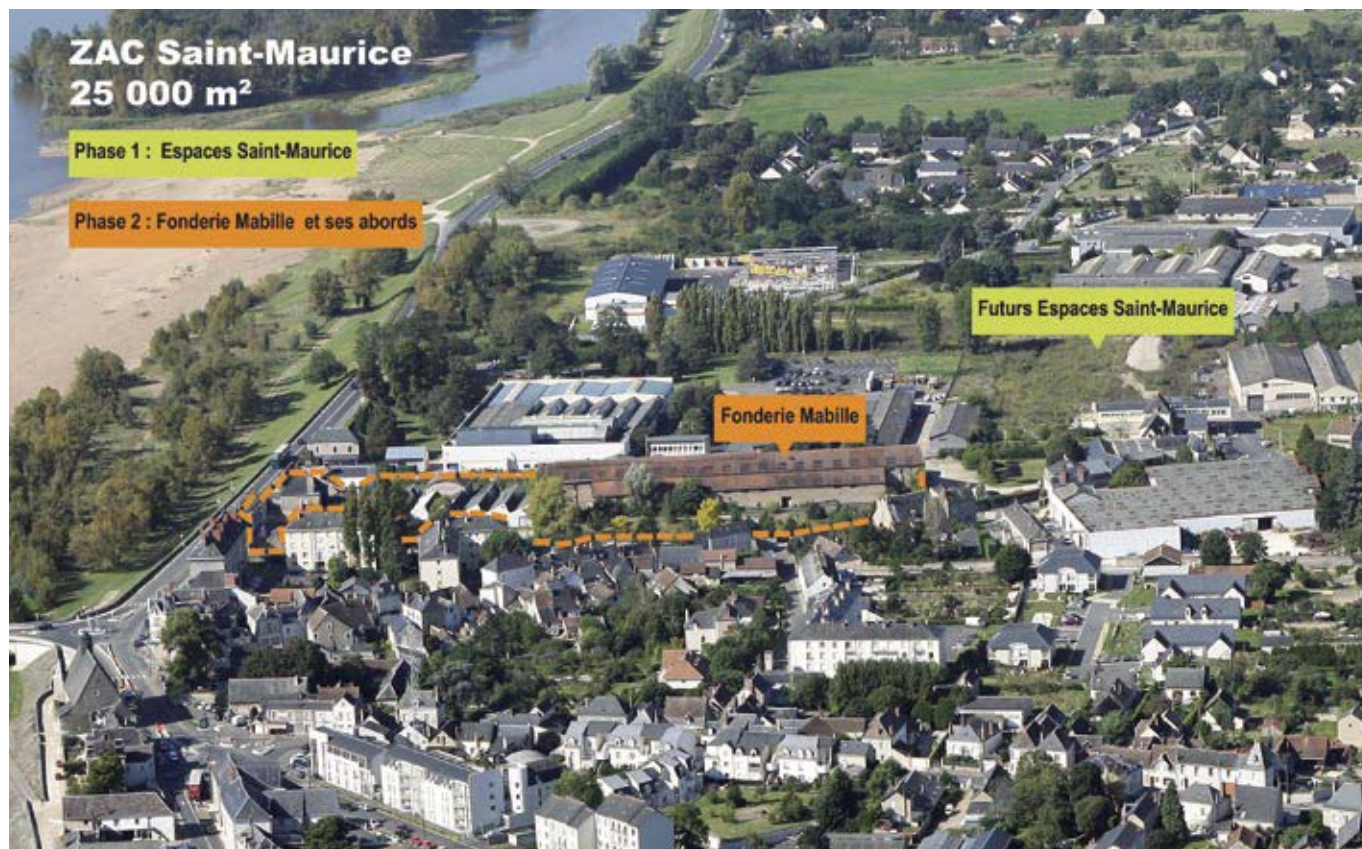
- ▶ valoriser un patrimoine industriel et son histoire,
- ▶ créer un lieu attractif,
- ▶ aider la création artisanale et artistique (pépinière d'entreprises),
- ▶ valoriser les savoir-faire du territoire,
- ▶ poursuivre le réaménagement du quartier en tenant compte, notamment, des contraintes liées aux accès,
- ▶ créer un espace à la fois culturel et économique,
- ▶ inscrire le site dans une démarche de développement durable.

“Le projet ne peut s'envisager comme un produit purement touristique, est-il précisé, et s'adressera à divers publics, professionnels des métiers d'arts, particuliers souhaitant acquérir des produits des métiers d'art ou se former par le biais d'ateliers pédagogiques à certaines techniques, scolaires...”

Et les idées formulées par la commission développement économique de Val d'Amboise pour aménager l'ancienne fonderie et ses alentours ne manquent pas : accueil des professionnels des métiers d'art dans le cadre de leur activité (atelier relais, locations, copropriété...), “pépinière” d'entreprises relevant du domaine des métiers d'art, boutique d'artisanat d'art, salles de réunions, de conférences, salle d'exposition, restaurant...



**L'architecture devra intégrer des éléments illustrant la mémoire industrielle du secteur...**



## Une équipe pluridisciplinaire au travail



L'étude, d'un montant de 40 000 euros, a été confiée à un groupement de plusieurs cabinets de consultants aux compétences complémentaires :

- ▶ **Interfaces, cabinet d'ingénierie conseil en développement économique territorial et immobilier d'entreprises,**
- ▶ **Dexteris Consultant, spécialisé dans les métiers d'art et du patrimoine,**
- ▶ **Vitam Ingénierie, pour la programmation technique et architecturale de bâtiments.**

Elle comporte une phase de diagnostic (visites et relevés sur le terrain, entretiens avec les élus de Val d'Amboise) actuellement en cours. A son issue, le bureau

d'étude soumettra sa vision de l'aménagement futur à un comité de suivi composé d'élus, de techniciens de Val d'Amboise et d'un conseiller spécialisé métiers d'art de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire<sup>(1)</sup>. Il travaillera ensuite sur plusieurs scénarii d'aménagement qui décriront la composition des espaces, les bâtiments, les activités, les acteurs (grand public, professionnels) et leurs interactions, ainsi que les travaux à envisager. Le scénario retenu par le comité donnera enfin lieu à la rédaction d'un descriptif plus précis qui comprendra une estimation des coûts des travaux, de fonctionnement et d'entretien de la structure.

*(1) En cours d'étude, de nouveaux acteurs pourront rejoindre le comité de suivi pour apporter leurs compétences.*



## Mémoire industrielle...

En 1835, Jacques-Emmanuel Mabile, propriétaire d'une boutique de serrurerie-métallerie "au Bout-des-Ponts" veille à la formation de ses deux fils. Elle sera technique pour Emmanuel et commerciale pour Ernest.

Dix ans plus tard, les deux frères reprennent l'entreprise familiale et mettent au point un nouveau type de pressoir au système de serrage universel. Le succès est fulgurant. Les pressoirs à vin, cidre, huile, sont exportés dans le monde entier. Après l'exposition universelle de 1900, Georges Mabile, un petit-neveu, développe une activité de construction métallique dans un hangar signé Gustave Eiffel. L'entreprise prospère et crée une centaine d'emplois.

Après la seconde guerre mondiale, Georges Mabile revend son hangar à Jean Daninos et s'installe à l'emplacement des futurs Espaces Saint-Maurice. Les établissements se spécialisent dans la construction de hangars agricoles. A sa mort, l'entreprise est reprise, puis vendue à une autre personnalité, Jacques Archambeau, qui relance l'activité. Il emploie jusqu'à 250 ouvriers et fond près de 600 tonnes de métal par mois ! La crise pétrolière des années 70 met un terme à cette période faste.

L'entreprise connaît des difficultés grandissantes et une baisse d'effectif avant sa revente au groupe Leroux et Lotz, en 1992, puis sa mise en liquidation, deux ans plus tard.

La friche s'installe alors dans le paysage jusqu'au rachat du site par Val d'Amboise, le 4 novembre 2002.

L'ensemble des bureaux est rénové et devient le siège de la communauté de communes. En 2005, les travaux pour la réhabilitation du secteur de Saint-Maurice sont lancés. La société Aquitaine Démolition est en charge de la déconstruction et du désamiantage du site. Pendant 11 semaines, 6 500 tonnes de matériaux amiantés sont collectées !

**Remerciements à André Peyrard, du Cercle Ambacia, pour les éléments historiques.**

## Représentants de Val d'Amboise au sein des institutions

### Pays Loire Touraine

Ils ont été désignés parmi les conseillers communautaires (cc) ou les conseillers municipaux (cm) des communes de Val d'Amboise.

**Délégués titulaires :** pour Amboise, Daniel ANDRE (cc), Dominique BERDON (cc), Daniel DURAN (cc), Michel GASIOROWSKI (cc), Jean-Claude GAUDION (cc), Claude MICHEL (cc), Michel NYS (cc); pour Cangey, Georges RENAUD (cc); pour Chargé, René CLERQUIN (cc); pour Nazelles-Négron, Jean-Pierre CHABERT (cc), Edwige DUBOIS (cc), Marie-Claire JAUTROU (cc); pour Neuillé-le-Lierre, Joëlle ABRASSART (cm); pour Noizay, Gérard LECOQ (cm), Jean-Pierre LEDDET (cc); pour Pocé-sur-Cisse, Claude COURGEAU (cc), Dany TOURNIER (cc); pour Saint-Règle, Claudine BELLEFILLE (cm); pour Souvigny-de-Touraine, Laurent BOREL (cc); pour la communauté de communes, Jean-Pierre VINCENDEAU (cc).

**Délégués suppléants :** pour Amboise, Nelly CHAUVELIN (cc), Valérie COLLET (cc), Françoise DUPONT (cc), Evelyne LATAPY (cc), Philippe LEVRET (cc), Brice RAVIER (cc), Myriam SANTACANA (cc); pour Cangey, Martine ROBINET (cc); pour Chargé, Gérard CARREAU (cc); pour Nazelles-Négron, Claudine GILLET (cc), Denis REGNIER (cm), Dominique RIGAULT (cc); pour Neuillé-le-Lierre, Michel LEGENDRE (cm); pour Noizay, Christian BOISSEAU (cc), Bertrand LANOISELEE (cm); pour Pocé-sur-Cisse, Jean-Philippe DE CROIX (cm), Micheline RIVIERE (cm); pour Saint-Règle, Luc LESPINASSE (cc); pour Souvigny-de-Touraine, Michel REVERDY (cc); pour la communauté de communes, Annie BROCHARD (cc)

*Pays Loire  
Touraine*

### Syndicat mixte chargé du SCOT

**Titulaires :** Daniel ANDRE, Marie-Josée BARBIER, David BENOIT, Annie BROCHARD, Bruno CHERIOUX, Henri FROGER, Jean-Claude GAUDION, Isabelle GAUDRON, Dany TOURNIER.

**Suppléants :** Dominique BERDON, Claude COURGEAU, Edwige DUBOIS, Françoise DUPONT, Michel GASIOROWSKI, Jean MICHAUX, Jean-Pierre LEDDET, Jean-Claude LOUET, Aude YUNG.



### Commission d'appel d'offres

**Titulaires :** Chantal ALEXANDRE, Michel GASIOROWSKI, Catherine MEUNIER, Jean MICHAUX, Jean-Pierre VINCENDEAU.

**Suppléants :** Jean-Pierre BODIER, Yves LEGROS, Claude MICHEL, Georges RENAUD.

### Groupement de commande

Michel GASIOROWSKI.

### Syndicat intercommunal d'assainissement de Cangey-Limeray

Jean MICHAUX, Georges RENAUD, Martine ROBINET.

### Service d'assistance technique et d'étude pour les stations d'épuration

**Titulaire :** Jean MICHAUX

**Supplément :** Daniel ANDRE

### Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

**Titulaire :** Michel GASIOROWSKI

**Supplément :** Yves LEGROS

### Syndicat mixte chargé du traitement des ordures ménagères

**Titulaires :** Daniel ANDRE, Christian BOISSEAU, Jean-Pierre CHABERT, Bruno CHERIOUX, Damien FORATIER, Jean MICHAUX, Claude MICHEL.

**Suppléants :** Dominique BERDON, Sophie AUDOLI, Gérard CARREAU.

### Erratum

Un oubli s'est glissé dans le précédent magazine. Au rang des vice-présidents de la commission environnement et développement durable, il fallait citer Laurent Borel, maire de Souvigny-de-Touraine.



## Réunion du 26 juin 2008

**Le conseil communautaire a désigné de nouveaux représentants aux institutions.**

### Conseil d'administration de l'office de tourisme

Bruno CHERIOUX, Marie-Claire JAUTROU, Philippe LEVRET, Dany TOURNIER, Marcel TURQUOIS, Aude YUNG.

### Ecoles de musique

#### Ecole d'Amboise

**Titulaires :** Jean PASSAVANT, Dany TOURNIER.

**Suppléants :** Daniel DURAN, Aude YUNG.

#### Ecole de Nazelles-Négron

**Titulaires :** Pierre MORIN, Dominique RIGAULT.

**Suppléants :** Marie-Claire JAUTROU, Catherine MEUNIER.

### Conseil d'administration du lycée Chaptal

Dany TOURNIER.

### Conseil d'administration de l'association pour l'habitat des jeunes (*Foyer de jeunes travailleurs d'Amboise*)

**Titulaires :** Edwige DUBOIS, Karine ROY, Jean-Pierre VINCENDEAU

**Suppléants :** Jean MICHAUX, Georges RENAUD, Dominique RIGAULT.

### Commission locale d'évaluation des transferts de charges

#### (Elus communautaires)

**Président :** Claude MICHEL

**Vice-Président :** Jean MICHAUX

Marie-Josée BARBIER, Bruno CHERIOUX, René CLERQUIN, Michel GASIOROWSKI, Jean-Pierre LEDDET, Catherine MEUNIER, Martine ROBINET.

### Comptes administratifs et de gestion 2007

Le conseil communautaire a approuvé les comptes administratifs 2007 du budget général et du budget d'assainissement. Il a aussi approuvé les comptes de gestion 2007 de Madame le Receveur pour les budgets "Val d'Amboise", "locaux d'activités" et "zones d'activités".

### Aides aux communes

La communauté de communes versera un fonds de concours de 17 732,50 € (soit 50 % du montant prévisionnel des travaux) à la commune d'Amboise pour la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans le secteur des "Ormeaux".

A la commune de Souvigny-de-Touraine, qui engage des travaux d'amélioration de l'accessibilité du gîte et du multi-service communautaires, un fond de concours d'un montant prévisionnel de 10 250 € (50% de l'investissement) sera également attribué.

### Aide à l'immobilier d'entreprise

Le conseil communautaire a approuvé l'allocation d'une subvention d'un montant de 22 875 € à la SCI du Château d'eau pour la construction, sur le parc d'activités La Boitardière, à Chargé, de locaux

### Rappel :

- Les dates et le compte rendu des séances du conseil communautaire sont affichés dans chaque mairie et téléchargeables sur [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr).

- Le conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.

- Prochaines réunions : **23 octobre** et **11 décembre 2008**.

professionnels répondant à la norme "haute qualité environnementale (HQE)". Le bâtiment accueillera le siège de l'entreprise Solergie, implantée aujourd'hui à Amboise.



## Extension du parking de la gare :

# Val d'Amboise propose...

**En juillet, Claude Courgeau, président de la communauté de communes, a réuni des représentants de la SNCF, du Réseau Ferré de France et du conseil régional pour présenter un projet d'extension.**

Lors de cette réunion, Val d'Amboise a donné ses priorités : l'extension, à court terme, du parking existant au nord de la voie, et la création de places de stationnement en épis au sud, le long du boulevard Gambetta, pour répondre au besoin en stationnement. Et, à plus long terme, pour améliorer le passage sous la voie ferrée, le doublement de la chaussée qui deviendrait à double sens.

Le conseil régional, qui formalisera bientôt les lignes directrices de sa politique d'amélioration de la desserte des gares TER, a convenu de l'urgence de la demande. Il pourrait anticiper et financer le projet d'extension du parking nord sur la base d'une étude mettant en avant les besoins en stationnement. Une demande de subvention a été effectuée par la communauté de communes auprès de la Région Centre. Réseau Ferré de France ne s'oppose pas à la mise à disposition d'une partie des terrains situés au nord de la voie pour la réalisation d'une 3<sup>ème</sup> phase d'extension du parking



existant. La SNCF, prête à porter le projet et à contribuer à son financement, a de son côté pris en charge la réalisation d'un avant-projet pour les travaux d'extension au nord qui sera fourni fin septembre.

En ce qui concerne la création de stationnement en épis boulevard Gambetta, en place

d'une voie de service, Val d'Amboise a remis en septembre au Réseau Ferré de France une esquisse qui va permettre de définir précisément le besoin en terrain.

Un comité de pilotage a été créé, et une nouvelle réunion est prévue en octobre.

## Bout-des-Ponts :

# le provisoire devient définitif



**Début juillet, après dix-huit mois de "mise à l'épreuve", le conseil général a réalisé les aménagements de voirie définitifs des carrefours du Bout-des-Ponts.**

**Les travaux, d'un montant de 161 000 euros, ont été financés à hauteur de 30 % par la communauté de communes Val d'Amboise.**

## Pôle petite enfance nord

Le chantier de cet équipement attendu a débuté à la fin du mois de septembre, rue de Perreux, à Nazelles-Négron. Devant la difficulté à trouver des entreprises pour la mise en œuvre de matériaux écologiques tel le chanvre (plusieurs appels à candidatures sont restés infructueux), le projet initial a été modifié. Toutefois, le souci de construire dans le respect de l'environnement demeure. Le bâtiment de 500 m<sup>2</sup> aura une ossature bois. Il sera isolé en fibre de bois et recouvert de bardage bois. L'utilisation du béton sera strictement limitée aux fondations et à la dalle. L'ouverture de la structure est prévue fin 2009.

# Espaces Saint-Maurice

## Un chantier en bonne voie !

Les travaux de viabilisation préalables à l'installation de la future zone tertiaire se poursuivent. Après la réalisation du réseau eaux usées / eaux pluviales, en juillet, les travaux ont repris début septembre : mise en place du réseau d'eau potable, de l'éclairage basse tension, des postes de refoulement du réseau d'assainissement, création d'un bassin de rétention, et amorce de la voirie du chemin des Sables. Le chantier de terrassement de la voirie se poursuivra jusqu'au mois de décembre : les fondations nécessiteront la mise en œuvre des matériaux concassés résultant de la destruction de l'entrepôt Mabilbe. Un exemple à suivre en terme de recyclage !

## Dans les parcs d'activités

### ► La Boitardière (Amboise, Chargé, Saint-Règle)

Les travaux de mise en forme définitive de la première section du merlon, rue du Château d'eau, à Chargé, se sont déroulés cet été. La végétalisation de l'ouvrage sera effectuée cet automne.

Dans le prolongement de la rue du Château d'eau, une extension de voirie de 350 m sera réalisée avant la fin de l'année. Elle permettra de commercialiser de trois à quatre hectares de terrain à vocation économique.

Enfin, l'étude "Loi sur l'eau" concernant l'ensemble du secteur a été déposée fin août.

### ► Les Poujeaux (Nazelles-Négron)

Rues des Ormes et du Chemin de fer, des travaux de réfection totale de la voirie et de remplacement des réseaux d'assainissement ont eu lieu en septembre.

Une nouvelle signalétique du parc d'activités sera posée de fin octobre à novembre. Elle reprend le principe de celle de La Boitardière, mise en place fin 2007.

### ► Le Prieuré (Pocé-sur-Cisse)

Le site sera doté, de fin octobre à novembre, d'une signalétique analogue à celle des parcs La Boitardière et Les Poujeaux.

## Réhabilitation des réseaux

D'ici au début de l'année 2009, près de trois kilomètres de canalisations vont être remis en état.

- **Amboise** : chemin du Roi (ouest).
- **Nazelles-Négron** : rues de Pocé, du Commerce, du Centre, avenue des Tulipes.
- **Pocé-sur-Cisse** : routes de Saint-Ouen et d'Amboise.
- **Souigny-de-Touraine** : réhabilitation de la lagune.

Ces travaux s'effectuent de l'intérieur, par gainage, sans dépose des canalisations existantes. Ils ne nécessiteront pas d'ouverture de la voirie.

## Extension des réseaux

- **Noizay ouest** : une tranche d'assainissement de deux kilomètres va être lancée au dernier trimestre 2008. Le chantier, qui s'annonce délicat en raison de l'étroitesse des voiries, de la proximité du coteau et de l'existence de nombreux murs de

soutènement et caves, se poursuivra début 2009. Il permettra 70 nouveaux branchements au tout-à-l'égout.

- **Chargé** : une tranche d'assainissement de 250 mètres dans le secteur des Caves va être réalisée à l'automne.



## Station d'épuration de Noizay

Après les tests d'étanchéité des bassins effectués pendant l'été, les moteurs de la station ont été mis à l'épreuve, avant la mise en eau de ce nouvel équipement. Les tests se poursuivent cet automne. A leur issue, l'ancienne station sera détruite.

## “Service collecte, à votre écoute !”

**Le numéro vert mis à la disposition des habitants depuis le 15 juin pour accompagner l'évolution du service de collecte a sonné tout l'été. Echos au bout du fil...**

*“La benne a oublié de collecter mes ordures !”, “Je n'étais pas au courant, je n'ai pas reçu la lettre d'information”, ou encore, pour les habitants d'Amboise où la fréquence a changé, “Une collecte par semaine, il va falloir changer mon bac et vite !”... On peut dire que le changement de prestataire de collecte, le 1<sup>er</sup> juillet, ne vous a pas laissés indifférents. Et c'est tout naturel quand on vient contrarier des habitudes bien ancrées !*

Depuis le 15 juin, le service collecte et valorisation a reçu près de 400 appels, dont la moitié pendant la première quinzaine de juillet. La plupart (325) venait d'Amboise. *“Dans cette commune, explique Céline Hérissey, responsable du service, le changement de fréquence pour l'habitat individuel a engendré des demandes de bacs de plus grand volume. A chaque fois, nous avons proposé un rendez-vous à domicile pour faire le point sur les besoins réels et, dans 25 % des cas, un simple effort de tri a permis aux foyers de conserver leur bac habituel.”*

Les autres appels concernaient plutôt des “oublis” de collecte. Trois à quatre passages ont en effet été nécessaires à Sita Centre Ouest pour se “roder” au circuit, surtout pour l'habitat isolé. Le moment de passage de la benne a également changé. Certains habitants avaient pris l'habitude de sortir leurs bacs en milieu de matinée, alors que la collecte a lieu tôt le matin à présent. N'oubliez pas donc, pour éviter ce désagrément, de sortir vos bacs et sacs la veille de la collecte...

Peu à peu, la nouveauté devient le quotidien. Depuis le 15 août, le téléphone sonne bien moins souvent. *“Pour les collectes mensuelles ou bimestrielles, telles celles des déchets verts ou des encombrants, des problèmes pourraient encore survenir, le temps que Sita prenne parfaitement connaissance du secteur.”, conclut Céline Hérissey, en précisant : certains oublis de collecte qui nous étaient signalés*

*étaient en fait des refus de collecte dus à la présence de déchets intrus.”*

**Pour vous informer des modalités de présentation des déchets et des règles du tri sélectif, le service collecte vous répond au 0800 600 530 jusqu'au 15 octobre, puis au 02 47 23 66 32 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**



## Déchets de soins : une collecte bienvenue

**Après quelques mois, le point sur ce service réservé aux particuliers en auto-traitement résident sur Val d'Amboise et les Deux Rives.**

Depuis le mois de mai, les pharmacies des deux communautés de communes (à Amboise, Limeray, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse) ont bien relayé l'information auprès du public concerné. De deux usagers lors de la première permanence mensuelle de collecte, on est passé à une moyenne de dix-sept en août et septembre. Le poids des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) remis au Comptoir d'hygiène hospitalière a été multiplié par huit. Les



DASRI sont ensuite dirigés vers l'usine Arcante, à Blois, pour y être incinérés.

### Au plus près des besoins

Après quelques semaines, la collecte a évolué pour se rapprocher des habitants. Les permanences se tiennent à présent en trois lieux, en alternance, à Nazelles-Négron, Amboise et Saint-Ouen-les-Vignes. Les habitants de la commune de Noizay peuvent aussi déposer leurs collecteurs au point de collecte des DASRI de la déchetterie de Vernou, le 1<sup>er</sup> samedi du mois.

### Mode d'emploi

Les DASRI sont des déchets à risques et leur collecte est rigoureusement encadrée.

Le dépliant d'information sur les modalités de collecte (mise à disposition des collecteurs) est disponible dans les pharmacies partenaires. Vous pouvez également l'obtenir sur appel au service collecte et valorisation Val d'Amboise-Les Deux-Rives au 02 47 23 66 32.

### Prochaines permanences :

- le mercredi 1<sup>er</sup> octobre de 10h à 13h, sur le parking du marché, près des anciennes Halles, à Amboise.
- le mercredi 5 novembre de 10h à 13h, sur le parking du siège de la communauté de communes Val d'Amboise.
- le mercredi 3 décembre de 10h à 13h, sur le parking de la mairie de Saint-Ouen-les-Vignes.

## La mission locale fait sa rentrée



Dans ses locaux de l'Île d'Or, La mission locale Loire Touraine accueille chaque année un millier de jeunes des cantons d'Amboise, Bléré et Château-Renault (44 communes). Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec le Geida (groupement des entreprises industrielles de Val d'Amboise qui réunit 70 entreprises) elle propose depuis quelques mois la mise en ligne de CV sur le site du groupement, et diffuse les opportunités proposées par les

entreprises. Des visites d'établissements sont également au programme. La prochaine, chez Amboise Paysage, aura lieu le 16 octobre prochain. L'inscription préalable à la mission locale est obligatoire.

### Mission locale Loire Touraine

19 rue de l'Île d'Or, à Amboise  
Tél : 02 47 30 41 64

## Un Amboisien remporte le prix SEMA

**Remi Bordier**, 18 ans, qui préparait un CAP ébénisterie au lycée d'Arsonval à Joué-les-Tours, a brillamment remporté le prix départemental SEMA jeunes 2007 / 2008 (Société d'encouragement aux métiers d'art) en juin dernier. Rémi a, par la suite, été désigné comme lauréat régional par un jury réuni à Saint-Amand-Montrond le 27 juin 2008.

Le jeune homme poursuit cette année ses études à Nice, où il prépare le baccalauréat professionnel ébénisterie. Il représentera la région Centre lors du prix national de la SEMA, au printemps 2009.



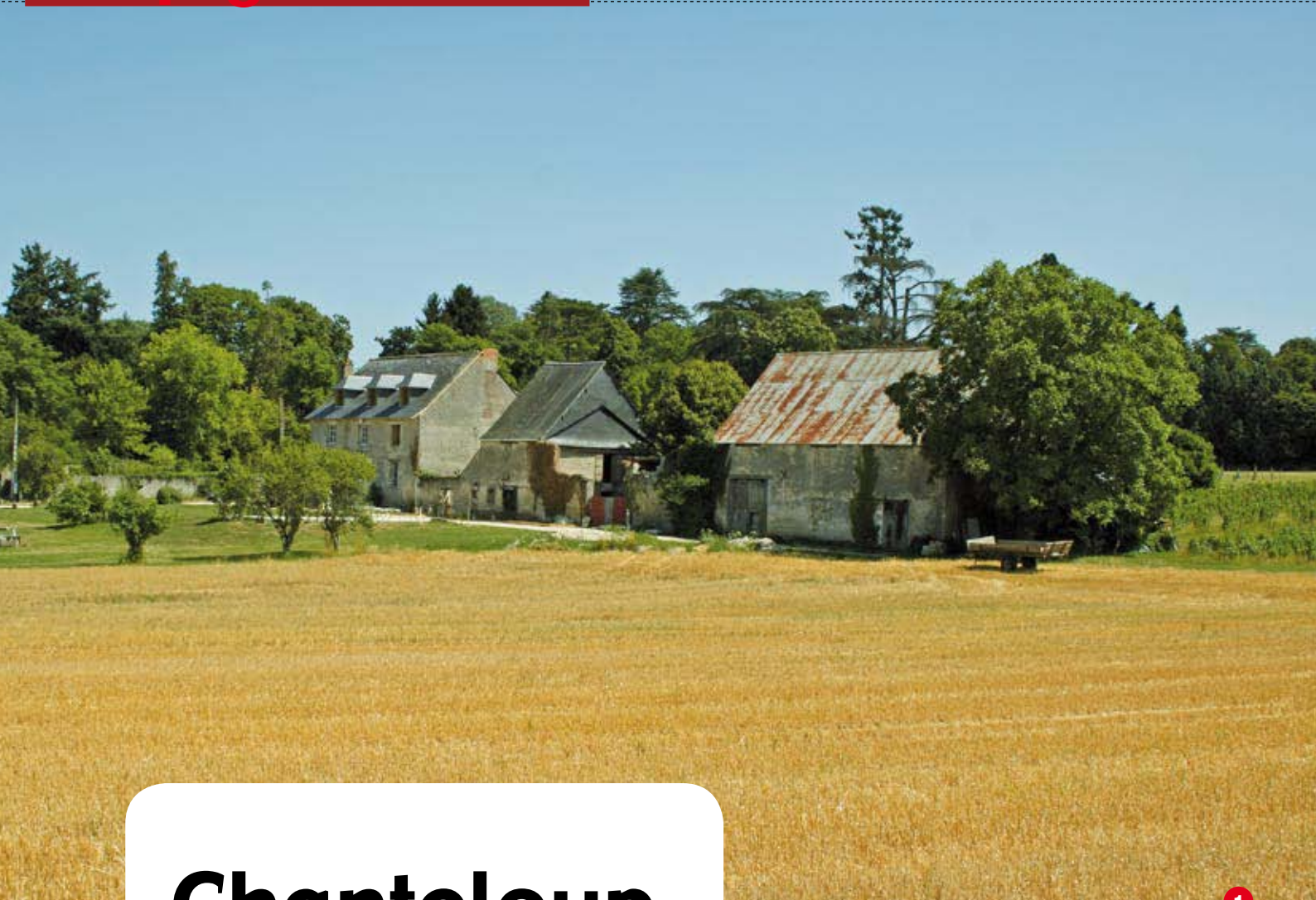
## L'eau c'est la vie. Donnez votre avis !

Fin mai, comme les 12 millions d'habitants du bassin Loire-Bretagne, vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un questionnaire sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. L'objectif de cette vaste consultation publique, conduite par l'agence de l'eau, est de préciser la stratégie et les actions à mettre en place pour améliorer rapidement la qualité des rivières, plans d'eau, eaux littorales ou souterraines. Cette stratégie sera consignée dans le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne.

**Jusqu'au 15 octobre, vous pouvez participer à cette consultation en retournant votre questionnaire papier (envoi libre d'affranchissement) ou directement sur internet :**

[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)





## Chanteloup, il était une ferme...

1

Par Régis Prot, du Cercle Ambacia

**Sur les hauts d'Amboise, en lisière de la forêt, Bouteroue d'Aubigny, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis peu après, le duc de Choiseul, avaient édifié un extraordinaire ensemble comprenant un château avec parc et une ferme qui fit l'admiration d'illustres contemporains dont l'agronome anglais Arthur Young...**

Replaçons-nous dans le contexte de l'époque : Choiseul s'installe à Chanteloup en 1761. Son immense fortune lui permet non seulement d'embellir château et parc, mais simultanément d'édifier une nouvelle ferme dont il reste aujourd'hui d'importants vestiges.

De 1771 à 1774, Choiseul est exilé sur ses terres. Ses revenus ont fortement diminué mais il continue de mener grand train ; il exige de ses fermes, principalement situées autour du château, à Saint-Martin-le-Beau, Saint-Règle et Souvigny (environ 448 ha), qu'elles nourrissent à la fois le château

(habitants et invités) et le personnel agricole, soit parfois 200 personnes ! De 1774 à sa mort en 1785, l'exil ayant pris fin, Choiseul partage son temps entre Paris en hiver et Chanteloup en été, où il mène une vie de gentleman-farmer tout en continuant de recevoir.

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle coïncide avec un essor de l'agriculture principalement initié par les Anglais dans le domaine de l'outillage, mais surtout dans les méthodes. La diffusion de toutes ces innovations a été facilitée par la création, à partir de 1761, des Sociétés d'Agriculture, dont celle de Tours, la première de toutes. D'esprit curieux, Choiseul introduit ces nouveautés à Chanteloup.

## • Comment fonctionnait la ferme ?

Nous le savons grâce aux nombreuses lettres échangées entre les familiers du château et la duchesse. Parmi eux Madame du Deffand, l'abbé Barthélémy, et aussi les hôtes de passage. Mais un document exceptionnel nous a permis d'en savoir beaucoup plus : "Les instructions de M. le duc de Choiseul pour l'administration de la ferme de Chanteloup", publiées par la Société archéologique de Touraine en 1927.



objectifs à son régisseur qui répartit les tâches sur deux catégories de paysans, ceux qui vivent à demeure et les journaliers ; les premiers ayant la préférence car ils sont plus ponctuels (la grosse horloge installée dans les communs ne sert pas seulement pour le décor !), les seconds se trouvant recrutés principalement au moment des gros travaux. Un point commun à tout ce personnel, le bon traitement. Les repas sont pris en communauté : viande les jours gras, poisson les jours maigres et vin sont distribués largement, car "qui mange bien travaille mieux !" Il ne faut pas conclure que Choiseul était un froid gestionnaire. Nombreux sont les témoignages de la générosité du duc et de la duchesse, qui versaient des salaires plus élevés que partout ailleurs.

La ferme fonctionne comme une entreprise moderne avec détermination des objectifs et des moyens, gestion des stocks, planification des travaux (un géomètre est chargé de produire un plan des terres en double exemplaire dont l'un pour le duc, chaque lot est numéroté, son utilisation cartographiée).

Au début de son séjour amboisien, Choiseul ignorait tout de l'agriculture. Mais grâce à la fréquentation d'amis de retour d'Angleterre, par sa participation à la Société Royale d'Agriculture et un intérêt réel pour sa ferme qu'il visite et fait visiter très souvent, le duc a su faire d'un domaine ordinaire une ferme moderne, sinon modèle.

## • Des méthodes innovantes

Le premier objectif est d'augmenter la surface utile, principalement par la suppression de la jachère qui chaque année mettait un tiers des champs au repos avec l'inconvénient de priver l'exploitant de ces terres ; ce faisant, il est nécessaire de compenser par la fumure, que Choiseul trouve en exigeant des paysans de Montlouis qui louent ses terres un paiement en tonneaux de fumier. Mais l'essentiel doit provenir de son troupeau de moutons. Une deuxième innovation concerne l'introduction de plantes fourragères, tels le trèfle et la luzerne, et des plantes à racine ; curieusement Choiseul ne s'intéresse pas au maïs. Il eut un intérêt tout particulier pour ses troupeaux, dont il chercha à améliorer la qualité ; il fit venir des vaches laitières de Normandie et, par faveur spéciale, de Suisse. Ce troupeau vivait en permanence (selon le conseil des agronomes) dans deux étables dont l'une surnommée "les écuries de marbre". Le troupeau de moutons devait atteindre 800 à 900 têtes, mais l'amélioration



3

de la qualité du cheptel, quoique réelle, par sélection, ne connut de résultat spectaculaire qu'avec Chaptal, qui introduisit les moutons mérinos. Enfin, le travail est réalisé selon les techniques les plus modernes : les labours sont effectués par des chevaux (plus rapides que les bœufs) qui tirent des charrues (on en compte 11) et non des araires. La moisson se fait avec des faux, et non des faucilles, à l'inverse des paysans.

## • Quel bilan pouvons-nous faire ?

La ferme de Chanteloup avait l'importance d'un village et comprenait la maison du régisseur, trois granges dont une gigantesque, plus vaste que l'église Saint-Florentin, les écuries des chevaux, une dizaine de toits à cochons, une volière pour une basse-cour impressionnante (les oies avaient même leur gardienne), une fuye pour des centaines de pigeons comestibles, et surtout producteurs de fumier ; trois étables (Tourne Bride, les écuries de marbre et un local réservé aux veaux et à leurs mères) ; une immense bergerie, encore visible, complétait l'équipement. Parmi tous ces bâtiments se trouvaient les ateliers des artisans. Quant aux récoltes, principalement de céréales, le bilan est mitigé : on peut simplement dire que si le domaine a atteint l'autosuffisance, les excédents sont modestes.

A partir de 1823, les édifices de Chanteloup sont victimes d'un dépeçage systématique. Les bâtiments agricoles ont en partie subsisté ; leur utilité les a sauvés.

1 La cour principale avec maison du régisseur, et une des trois granges.

2 Création de la Société d'Agriculture de Tours.

3 L'ancienne bergerie, visible de la route.

Un article plus détaillé avec plans, photos et références bibliographiques, a été publié dans la revue *Ambacia* n° 7, disponible à la Maison de la presse d'Amboise.

2

Les terres agricoles, situées pour la plupart sur le plateau, ont des sols plus aptes à la vigne qu'aux autres cultures ce qui explique la médiocrité des rendements. On trouve les meilleurs prés, si recherchés en ces temps où les plantes fourragères sont rares, dans la vallée de l'Amasse où les alluvions provenant de la forêt enrichissent les sols chaque année.

La gestion est digne d'une entreprise et la hiérarchie très présente : Choiseul fixe les

**🏰 Samedi 4 octobre**  
**Tournoi de Bridge à Nazelles-Négron**  
Organisé par la Croix Rouge  
Centre socio culturel à 13h30

**🚶 Samedi 4 octobre**  
**Randonnée de la Bernache à Cangey**  
Départ à 16h30 de Fleuray,  
suivie d'un buffet campagnard  
Info : 02 47 30 05 41 ou  
02 47 30 09 17

**👁 Mardi 7 octobre**  
**Sélection des livres du prix littéraire "Les Incorruptibles" à Nazelles-Négron**  
Ouvert aux enfants de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> Bibliothèque du centre socio-culturel de 16h30 à 19h

**👁 Du 11 au 19 octobre**  
**Photo folies à Nazelles-Négron**  
Organisées par le Club Photo Grange de Négron  
Info : 02 47 23 71 71

**🎵 Dimanche 12 octobre**  
**Musique baroque à Amboise**  
A l'occasion du festival Renaissance des orgues d'Amboise  
Eglise Saint-Denis à 18h  
Info : 02 47 57 19 86

**🏰 Vendredi 17 octobre**  
**Soirée "conte" à Pocé-sur-Cisse**  
Dans la cave du château de Pocé  
Info : 02 47 57 18 15

**👁 Samedi 18 et dimanche 19 octobre**  
**Expo "Patrimoine des rues et des chemins" à Nazelles-Négron**  
Ecole du Val de Cisse de 14h à 18h

**🚶 Dimanche 19 octobre**  
**Randonnée des Vendanges à Nazelles-Négron**  
Organisée par l'Union Cycliste  
Départ à 7h30 du parking du centre socio culturel

**📖 Jeudi 23 octobre**  
**Conseil communautaire**  
Centre socio culturel de Nazelles-Négron à 18h30

**🎵 Samedi 25 octobre**  
**Festival des Moûts et des Notes à Noizay**  
Organisé par l'association des Moûts et des Notes  
Info : 02 47 52 11 06 (détail ci-contre)

**🏰 Samedi 25 octobre**  
**Repas d'Halloween à Neuillé-le-Lierre**  
Organisé par l'Amicale novilacienne  
Info : 02 47 52 95 17

**🚶 Samedi 25 octobre**  
**Randonnée d'Halloween à Souvigny-de-Touraine**  
(détail ci-contre)

**🏰 Du 27 au 31 octobre**  
**Stage de théâtre**  
Ecole de musique Paul Gaudet, à Amboise  
Info : 02 47 57 06 97

**🏰 Dimanche 9 novembre**  
**Fête de la Noix à Noizay**  
Organisée par l'association Noizay au fil du temps - Salles Val de Loire et Bernache  
Info : 02 47 52 11 40

**🏰 Dimanche 16 novembre**  
**Bric-à-brac à Noizay**  
Organisé par l'association des parents d'élèves - Salles Val de Loire, Bernache et Varenne

**👁 Du 17 au 22 novembre**  
**Salon du livre jeunesse à Nazelles-Négron**  
Bibliothèque du centre socio culturel

**🏰 Vendredi 21 novembre**  
**Fête du Touraine primeur à Amboise**

**🎵 Dimanche 23 novembre**  
**Concert de la Sainte-Cécile à Nazelles-Négron**  
Par la musique municipale  
Centre socio culturel à 15h

**🏰 Du 25 novembre au 3 décembre**  
**Salon amateur**  
Salle des fêtes Francis Poulenc, à Amboise  
Info : 02 47 23 47 42

**🎵 Mardi 2 décembre**  
**Audition de piano de l'école de musique Paul Gaudet**  
Théâtre Beaumarchais, à Amboise, à 20h30

**🎵 Vendredi 5 décembre**  
**Concert de Noël de l'école de musique à Nazelles-Négron**  
Salle de musique à 18h

**📖 Jeudi 11 décembre**  
**Conseil communautaire**  
Centre socio culturel de Nazelles-Négron à 18h30

**🏰 Du 12 au 14 décembre**  
**Marché de Noël à Pocé-sur-Cisse**  
Salle polyvalente  
Info : 02 47 57 18 15

**🏰 Samedi 13 et dimanche 14 décembre**  
**Journées de l'Avent à Cangey**  
Exposition-vente d'artisanat  
Salle de la mairie de 10h à 18h

**🏰 Dimanche 14 décembre**  
**Fête et marché de Noël à Neuillé-le-Lierre**  
Organisés par l'Amicale novilacienne  
Info : 02 47 52 95 17

**👁 Du 15 au 20 décembre**  
**Expo "Noël et les fêtes de l'hiver" à Nazelles-Négron**  
Bibliothèque du centre socio-culturel  
Info : 02 47 57 67 30

**🎵 Mardi 16 décembre**  
**Concert de Noël de l'école de musique Paul Gaudet**  
Théâtre Beaumarchais, à Amboise, à 20h30

**Retrouvez d'autres manifestations sur le site internet de la communauté de communes, [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)**

## La note bleue... du vin !

Le samedi 25 octobre, salle Val de Loire à Noizay, l'association "Des Moûts et des Notes" vous propose un événement comme elle aime les composer, avec l'assemblage d'une musique, le jazz, du vin et des hommes qui les créent. Tout débutera par une dégustation de breuvages subtils, colorés, concoctés par Jean-Michel Durivault et ses acolytes de "CQFDégustation". Le duo contrebasse et guitare de Bernard Santacruz et Rémi Charmasson suivra, rejoint par Jean Luc Cappozzo (trompette) et Jean Aussanaire (saxophone).  
Info et réservation : 02 47 52 09 38



## Soirée "frisson" pour les randonneurs

Le samedi 25 octobre, pour le plus grand plaisir des petits et des grands amateurs de marche et d'émotions fortes (mais pas trop !), le comité des fêtes de Souvigny-de-Touraine renouvelle sa rando nocturne d'halloween. Le départ est prévu à la tombée de la nuit devant l'église, et la balade promet six kilomètres de surprises. Pour une ambiance garantie, venez de préférence déguisé et n'oubliez pas votre lampe torche.  
Info et inscription : 02 47 57 27 06